

**P**resque deux ans après le début d'une crise sanitaire mondiale aux conséquences économiques et sociales sans précédent, l'identification et l'évaluation de ses conséquences se poursuivent. Cette crise, dont on espère sortir progressivement, nous enserme toujours de multiples façons et continue d'affecter les individus les plus fragiles, les institutions, les systèmes de solidarité et plus largement la structure même de nos sociétés. Dans ce contexte persistant, comment l'action sociale a-t-elle fait face à la COVID-19 ? Comment la protection sociale a-t-elle résisté à la crise sanitaire ?

A côté de la Sécurité sociale que la COVID-19 a largement mise à l'épreuve, les établissements sociaux et médico-sociaux ont dû faire face à un choc sans précédent. Grâce aux collectivités territoriales, la solidarité de proximité au profit des plus faibles s'est déployée. L'aide et l'action sociales ont été amplement mobilisées et l'Union européenne a également fait preuve de réactivité.

Si la COVID-19 a mis à l'épreuve les institutions, les politiques sociales ont également tenté de s'adapter. De la politique de lutte contre les exclusions à celle de soutien en faveur des personnes âgées, en passant par l'aide aux personnes handicapées comme en direction des étudiants, nombreux sont les dispositifs qui ont dû s'ajuster sous l'effet de la crise sanitaire.

Dans cette période dont on ne peut toujours malheureusement pas parler au passé, l'accès aux droits des usagers des services publics sociaux aura été largement compliqué tout comme l'activité des travailleurs sociaux qui ont dû adapter leur pratique professionnelle pour accompagner les publics fragiles. Dans des circonstances évolutives, le «quoi qu'il en coûte» aura joué le rôle d'amortisseur social, mais comment en ressortiront les finances sociales ?

Autant de questions, de réflexions, d'interrogations qui sont au cœur de l'Action sociale face à la COVID-19.

Colloque ouvert à la formation continue des professionnels  
Entrée libre

**Inscription préalable obligatoire** auprès de Madame Karine DEBICKI  
05 49 45 47 70 – karine.debicki@univ-poitiers.fr

**Pass sanitaire obligatoire**

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS  
15 RUE SAINTE-OPPORTUNE - 86000 POITIERS



conférences / colloques / débats / événements

# LES RENCONTRES DE L'ACTION SOCIALE

en Nouvelle-Aquitaine



**29 ET 30 NOVEMBRE 2021**

**SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE**

**LOÏC LEVOYER,**  
Maître de conférences-HDR de droit public,  
Université de Poitiers

**KARINE MICHELET,**  
Maître de conférences de droit public,  
Université de Poitiers

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS  
15 RUE SAINTE-OPPORTUNE - 86000 POITIERS

# PROGRAMME

## LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

### 17h30 - 19h : Conférence-débat - La protection sociale à l'épreuve de la pandémie de la Covid-19

Robert LAFORE

Professeur émérite de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Membre du Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale (UMR Un. de Bordeaux - CNRS)

## MARDI 30 NOVEMBRE 2021

### 9h : Allocutions d'ouverture

#### Première partie : Les institutions sociales à l'épreuve de la COVID-19

Présidence de séance : Robert LAFORE,

Professeur émérite de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

#### 9h30 - 10h00 : La Sécurité sociale à l'épreuve de la COVID-19 : la question des risques professionnels

Maryse BADEL, Professeure à l'Université de Bordeaux

#### 10h00 - 10h30 : L'action sociale des collectivités territoriales à l'épreuve de la COVID-19

Virginie DONIER, Professeure à l'Université de Toulon

#### Discussion – Débat

#### 11h - 11h30 : L'accès au(x) droit(s) des usagers des services publics sociaux au temps de la COVID-19

Claire MAGORD, Maîtresse de conférences à l'Université de Poitiers

#### 11h30 - 11h45 : L'éclairage des professionnels du travail social

Céline LEMBERT, assistante de service social au Centre Hospitalier Camille Claudel (La Couronne-16), administratrice de l'association nationale des assistants de service social

#### 11h45 - 12h15 : L'Union européenne et l'action sociale à l'épreuve de la COVID-19

Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur à l'Université de Poitiers

#### Deuxième partie : Les politiques sociales à l'épreuve de la COVID-19

Présidence de séance : Anne-Laure GIRARD, Professeure à l'Université de Poitiers, co-Directrice de l'Institut de droit public

#### 14h00 - 14h30 : La politique de lutte contre les exclusions à l'épreuve de la COVID-19

Hervé RIHAL, Professeur émérite à l'Université d'Angers

#### 14h30 - 15h00 : La politique de soutien des personnes âgées à l'épreuve de la COVID-19

Emmanuel AUBIN, Professeur à l'Université de Tours

#### 15h00 - 15h30 : L'action sociale en direction des étudiants face à la COVID-19

Karine MICHELET, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

#### Discussion – Débat

Présidence de séance : Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, Professeure à l'Université de Poitiers, co-Directrice du Centre d'Etudes et de Coopération Juridique Interdisciplinaire

#### 16h00 - 16h30 : Les finances sociales à l'épreuve de la COVID-19

Loïc LEVOYER, Maître de conférences HDR à l'Université de Poitiers

#### 16h30 - 17h15 : L'éclairage des professionnels du travail social

Olivier BIBAUD, Educateur de Jeunes Enfants, Formateur à l'IRTS Poitou-Charentes

Catherine FROUIN, Assistante sociale, Formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

Chrystel RICHARD, Cadre, Formatrice à l'IRTS Poitou-Charentes

#### Discussion – Débat